

Guide des avantages
de votre carte

Remise en argent Préférence World Elite Mastercard[®] RBC[®]



Aucune complexité. Rien que des remises en argent illimitées.

Découvrez votre nouvelle carte **Remise en argent Préférence World Elite Mastercard RBC**, conçue pour récompenser vos moments du quotidien. Obtenez une remise en argent de 3 % sur l'épicerie, les repas au restaurant, les livraisons de repas, l'essence et bien plus encore¹. Et avec une remise en argent de 1 % sur tous les autres achats¹, il n'y a pas de limite à la remise en argent que vous pouvez obtenir². De plus, les crédits de remise en argent s'accumulent automatiquement, sans aucun besoin de suivi. Comme vous bénéficiez de l'assurance soins médicaux d'urgence hors de la province ou du pays³, de l'assurance retard de vol et retard de bagages³, de l'assurance collision et dommages pour véhicule de location⁴ et de plus encore, vous êtes libre de vivre, de voyager et de dépenser en toute confiance.

Et avec des partenaires comme Petro-Canada, Rexall, DoorDash et Récompenses Triangle^{MD}, chaque opération vous mène un peu plus loin – des économies à la pompe à l'accumulation de récompenses dans les commerces que vous aimez déjà.



Remises
en argent



Assurance



Avantages Master-
card World Elite



Plus
de valeur



Coordonnées
importantes



Banque Royale

➤ Remises en argent

Accumulez
et échangez
facilement
votre remise
en argent

Obtenez une remise en argent illimitée

- Obtenez une remise en argent de 3 % sur l'épicerie, les repas (au restaurant et à emporter) et les livraisons de repas.
- Obtenez une remise en argent de 3 % sur l'essence, les recharges de véhicules électriques, les titres de transport en commun et les services de covoiturage.
- Obtenez une remise en argent de 3 % sur les services de diffusion en continu et les jeux numériques.
- Obtenez une remise en argent de 1 % sur tous les autres achats admissibles.
- Obtenez toujours une remise en argent illimitée sur vos achats²

Échangez votre remise en argent en tout temps

- Vous pouvez consulter votre solde de remise en argent dans RBC Banque en direct. Une fois que vous avez atteint 25 \$, vous pouvez facilement échanger votre remise en argent à tout moment pendant l'année.
- **À venir le 2 décembre 2026 :** Votre remise en argent, à votre rythme. Laissez-la s'accumuler aussi longtemps que vous le souhaitez, puis échangez-la quand bon vous semble, dès 1 \$, dans RBC Banque en direct ou dans l'appli Mobile RBC¹. Utilisez-la pour rembourser directement le solde de votre relevé et laissez-la travailler pour vous.

➤ Couverture d'assurance étendue

Obtenez des assurances voyage et plus encore

- Assurance soins médicaux d'urgence hors de la province ou du pays³
- Assurance retard de vol et retard de bagages³
- Assurance appareil mobile³
- La Couverture-achat et Garantie allongée protège les achats admissibles réglés avec la carte contre la perte, le vol ou les dommages pendant un maximum de 120 jours et triple la garantie canadienne originale du fabricant (sous réserve d'une prolongation maximale de deux ans)³
- Protection pour les voitures de location avec l'assurance collision et dommages pour véhicule de location⁴

➤ Avantages Mastercard World Elite

La Mastercard Collection

Profitez d'un accès exclusif à La Mastercard Collection et d'un accès exceptionnel à des expériences de gastronomie, de divertissement et de voyage partout dans le monde⁵.

Découvrez toutes les offres à priceless.com/MCC/fr.

Mastercard Travel Rewards

Magasinez, dînez et détendez-vous avec vos partenaires et recevez des offres de remise en argent du programme Mastercard Travel Rewards⁶. Vous n'avez qu'à utiliser votre carte Remise en argent Préférence World Elite Mastercard RBC lorsque vous voyagez à l'extérieur du Canada.

Découvrez un monde d'offres de remise en argent grâce au programme Mastercard Travel Rewards.

Détails à mtr.mastercardservices.com/fr-CA/login.

Plus d'avantages

- Découvrez un monde d'offres de remise en argent grâce au programme Mastercard Travel Rewards. Détails à mastercardtravelpass.dragonpass.com/fr pour vous inscrire⁷.
 - Assistance d'urgence pratiquement partout grâce au Service Global de Mastercard[‡]
-

➤ Avantages des partenaires

Économisez
instantanément
sur l'essence à
Petro-Canada^{MC}



Économisez 3 ¢ le litre de carburant⁸ et obtenez
20 % plus de Petro-Points⁹ lorsque vous payez avec
votre carte Remise en argent Préférence World Elite
Mastercard RBC liée

Obtenez 5x plus
de points Be Well^{MC}
à Rexall



Liez votre carte de crédit Remise en argent Préférence
World Elite Mastercard RBC et obtenez 50 points
Be Well par dollar d'achat admissible à Rexall¹⁰

Profitez de 12 mois
de livraisons gratuites
avec DashPass[®] de
DoorDash[®]



Obtenez un abonnement gratuit à DashPass pendant
12 mois et profitez de livraisons gratuites et de frais
de service réduits sur les commandes admissibles
lorsque vous payez avec votre carte Remise en argent
Préférence World Elite Mastercard RBC¹¹

Obtenez
3x[†] l'argent
Canadian Tire^{MD}



Obtenez trois fois l'argent Canadian Tire^{MD} lorsque vous liez
votre carte RBC admissible à votre compte Récompenses
Triangle^{MD}, balayez votre carte Récompenses Triangle^{MD}
au moment d'effectuer des achats admissibles, et payez
avec votre carte Remise en argent Préférence World Elite
Mastercard RBC liée¹²

➤ Coordonnées importantes

Service clientèle RBC Banque Royale®

Renseignements sur les cartes

Au Canada et aux États-Unis : 1-800 ROYAL® 1-2 (1 800 769-2512)

De l'extérieur du Canada et des États-Unis, à frais virés : 416 974-7780

Cartes perdues ou volées, en tout temps

Au Canada et aux États-Unis : 1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512)

À l'international : (Code d'accès) + 800 ROYAL 5-2-3
(Code d'accès) + (800 769-25523)

À frais virés : 514 392-9167

Si vous préférez ne pas avoir accès aux renseignements sur vos comptes par téléphone, composez le 1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512) pour désactiver ce service.

Remise en argent RBC

Au Canada ou aux États-Unis : 1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512)



[®] / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada.

[‡] Mastercard, World Elite et le visuel des cercles sont des marques déposées de Mastercard International Incorporated. Petro-Canada et Petro-Points sont des marques de commerce de Suncor Énergie Inc., utilisées sous licence. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif.

[†] Une fois votre carte de crédit ou de débit RBC liée à votre compte Récompenses Triangle (« carte RBC liée »), vous obtiendrez le triple de l'Argent Canadian Tire (« Argent CT »), soit le taux de base de 0,4 % auquel ont droit les membres du programme Récompenses Triangle multiplié par trois, pour un total de 1,2 % du montant avant taxes de chaque achat admissible effectué à Canadian Tire ou dans les établissements des partenaires désignés lorsque vous présentez votre carte ou votre porte-clés du programme Récompenses Triangles ou utilisez toute autre méthode d'identification sans carte approuvée et que vous réglez votre achat au moyen de votre carte RBC liée. Le triple de l'Argent CT ne tient compte d'aucune autre prime ou offre promotionnelle. L'Argent CT obtenu pour un achat ne peut être appliqué au même achat. Il peut uniquement être appliqué à un achat admissible ultérieur une fois traité et porté au compte Récompenses Triangle.

¹ Vous obtiendrez i) une remise en argent de 3,00 \$ par tranche de 100 \$ (3 %) d'achats d'épicerie, de repas au restaurant et de livraisons de repas, de titres de transport en commun, de services de covoiturage, d'essence, de services de recharge pour véhicule électrique, de services de diffusion en continu et de jeux numériques, sans plafond (« achats admissibles ») effectués auprès de commerçants classés selon les codes de catégorie de commerçant Mastercard admissibles suivants (« CCC admissibles »); et ii) une remise en argent de 1,00 \$ par tranche de 100,00 \$ (1 %) d'achats nets autres que les achats admissibles, sans plafond.

CCC admissibles :

Achats d'épicerie, de repas au restaurant et de livraisons de repas : « épicerie et supermarchés » (CCC 5411), « établissement de restauration, restaurants » (CCC 5812), « débits de boisson (boissons alcoolisées) – bars, tavernes, boîtes de nuit, bars lounge et discothèques » (CCC 5813), « établissements de restauration rapide » (CCC 5814). Sont exclus du CCC 5813 les établissements gouvernementaux et les autres établissements de vente de bière, de vin et de boissons alcoolisées.

Achats de titres de transport en commun, de services de covoiturage, d'essence, de services de recharge pour véhicule électrique : « stations-service (avec ou sans services auxiliaires) » (CCC 5541), « distributeurs automatiques d'essence » (CCC 5542), « limousines et taxis » (CCC 4121), « transport en commun local et de banlieue, y compris le traversier » (CCC 4111) et « recharge pour véhicules électriques » (CCC 5552). Les achats liés au transport ferroviaire et au transport par autobus de passagers autres que les navetteurs sont exclus du code CCC 4111.

Achats de services de diffusion en continu et de jeux numériques : « produits numériques – médias, livres, films, musique » (CCC 5815), « produits numériques – jeux » (CCC 5816), « produits numériques – applications (autres que jeux) » (CCC 5817), « produits numériques – grands commerçants de produits numériques » (CCC 5818) et « câblodistribution, satellite et autres services payants de télévision, de radio et de diffusion en continu » (CCC 4899). Sont exclus du CCC 5816 les loteries et les jeux de hasard.

Bien que certains commerçants puissent offrir des produits d'épicerie, des aliments préparés, des livraisons de repas, des titres de transport en commun, des services de covoiturage, de l'essence, des services de recharge pour véhicule électrique, des services de diffusion en continu et des jeux numériques, les achats effectués à ces emplacements pourraient ne pas être admissibles si le marchand n'est pas classé selon un CCC admissible. Les achats auprès d'un commerçant dont le CCC n'est pas admissible ne sont pas des achats admissibles même si le commerçant fait affaire dans les locaux d'un commerçant dont le CCC est admissible. Nous ne pouvons garantir que sera classé selon un CCC admissible un commerçant dont l'exploitation est axée, en tout ou en partie, sur la vente d'épicerie, de repas au restaurant, de livraisons de repas, de titres de transport en commun, de services de covoiturage, d'essence, de services de recharge pour véhicule électrique, de services de diffusion en continu et de jeux numériques, et nous ne pouvons en aucun cas être tenus d'accorder des remises en argent pour tels achats effectués auprès d'un commerçant qui n'est pas classé selon un CCC admissible.

Les crédits de remise en argent sont attribués sur les achats nets seulement. Ils ne sont pas attribués sur les avances de fonds (y compris les transferts de solde, les opérations en quasi-espèces et certains paiements de factures qui ne sont pas des débits préautorisés établis avec un commerçant), les frais d'intérêts ou les autres frais. Les crédits pour retours et redressements réduiront ou annuleront les crédits de remise en argent obtenus sur le montant initialement porté à la carte. Du 1er octobre 2026 au 1er décembre 2026 : Si votre nouveau solde de remise en argent est de 25 \$ ou plus, vous pouvez en tout temps demander à ce que votre remise en argent (représentant votre nouveau solde de remise en argent) soit portée au crédit de votre compte de carte de crédit en composant le 1 800 769-2512. Veuillez noter que pour faire une demande de crédit, votre compte de carte de crédit doit être en règle au moment de votre demande. À compter du 2 décembre 2026 : Votre remise en argent (représentant votre nouveau solde de remise en argent ou tout montant entre 1 \$ et votre nouveau solde de remise en argent) peut être portée au crédit de votre compte à tout moment sur demande, à la condition que votre compte soit en règle au moment de votre demande de crédit. Vous pouvez faire une demande de crédit dans Banque en direct, dans l'appli Mobile RBC ou en nous appelant au 1 800 769-2512.

Pour connaître tous les détails, y compris la définition des termes commençant par une majuscule, veuillez consulter les conditions du programme Remise en argent RBC à l'adresse : rbc.com/conditionsremiseenargent.

² Les termes « illimitée », « sans plafond » et « pas de limite » signifient qu'aucun montant maximal ne s'applique aux remises en argent que vous pouvez obtenir sur vos achats d'épicerie, de repas au restaurant, de livraisons de repas, de titres de transport en commun, de services de covoiturage, d'essence, de services de recharge pour véhicule électrique, de services de diffusion en continu et de jeux numériques, et autres achats (sous réserve de votre limite de crédit disponible). Pour connaître tous les détails, y compris la définition des termes commençant par une majuscule, veuillez consulter les conditions du programme Remise en argent RBC à l'adresse : rbc.com/conditionsremiseenargent.

³ Les protections d'assurance sont établies par la Compagnie d'assurance RBC du Canada et sont assujetties à des conditions, des restrictions et des exclusions. Consultez vos certificats d'assurance pour obtenir toutes les précisions.

⁴ Cette couverture est établie par Aviva, Compagnie d'Assurance Générale. Toutes les assurances comportent des conditions, des restrictions et des exclusions. Consultez vos certificats d'assurance pour obtenir toutes les précisions.

⁵ The Mastercard Collection est un avantage offert par Mastercard aux titulaires d'une carte de crédit admissible Mastercard World Elite. Mastercard, et non Banque Royale du Canada, est responsable de cet avantage. Les offres sont assujetties à des conditions et peuvent changer sans préavis. Détails à priceless.com/MCC/fr.

⁶ Le programme Mastercard Travel Rewards est un avantage offert par Mastercard aux titulaires d'une carte de crédit admissible Mastercard World Elite. Mastercard, et non Banque Royale du Canada, est responsable de cet avantage. Les offres sont d'une durée limitée et sont assujetties à des conditions et peuvent changer sans préavis. Détails à travelfoffers.mastercard.com. Pour être admissible à l'offre, le titulaire doit faire des achats en monnaie locale et satisfaire aux exigences minimales d'achat. Les offres peuvent changer sans préavis.

⁷ Mastercard Travel Pass de DragonPass est un avantage offert aux titulaires d'une carte Mastercard World Elite valide et admissible. Chaque titulaire d'une carte Mastercard World Elite admissible a droit à une adhésion gratuite au programme de salons d'aéroport de DragonPass (tant qu'il demeure titulaire d'une carte Mastercard World Elite). L'accès aux salons d'aéroport DragonPass participants coûte 32 \$ US par personne (sujet à changement) par visite. Ces frais seront portés à la carte Mastercard World Elite associée à l'adhésion au programme. Les avantages du programme DragonPass ne s'appliquent pas à tous les salons, notamment (en date du 30 mai 2022) le salon Élévation WestJet de Calgary. Pour obtenir une liste complète des salons d'aéroport DragonPass participants, de même que des renseignements sur leurs services, leurs heures d'ouverture et toute restriction, les titulaires de la carte peuvent consulter le site airport.mastercard.com. En utilisant cet avantage, vous signifieriez que vous acceptez l'ensemble des conditions d'utilisation de DragonPass, y compris les politiques de sécurité et de confidentialité accessibles à mastercardtravelpass.dragonpass.com/?lang=fr-CA. Ces politiques peuvent être modifiées ou mises à jour à tout moment et sans préavis. RBC se réserve le droit de modifier ou d'annuler cet avantage à tout moment et sans préavis. Mastercard Travel Pass, les salons d'aéroport DragonPass et les services connexes sont fournis par DragonPass, et non par Banque Royale du Canada (« RBC »). RBC ne peut en aucun cas être tenue responsable des éventuels dommages ou demandes de règlement découlant de l'utilisation de Mastercard Travel Pass ou des services des salons d'aéroport DragonPass.

⁸ Afin de vous prévaloir de cette offre, vous devez être titulaire d'une carte de débit ou de crédit RBC émise par Banque Royale du Canada (à l'exclusion des cartes de crédit commerciales RBC) (« carte RBC »). Les entreprises clientes RBC peuvent lier au plus deux (2) cartes de crédit d'entreprise et une (1) carte de débit d'entreprise à une carte Petro-Points. Vous devez être inscrit à RBC Banque en direct ou à l'appli Mobile RBC pour lier votre carte RBC à votre carte Petro-Points. Il peut s'écouler jusqu'à deux (2) jours ouvrables avant que les économies et les points primes puissent s'appliquer à vos achats en raison de l'établissement du lien avec la carte. Par « carte RBC liée », on entend une carte RBC liée à un compte Petro-Points. Votre carte RBC liée sert de carte Petro-Points. Vous accumulez automatiquement des Petro-Points quand vous payez des achats admissibles avec votre carte RBC liée dans les établissements Petro-Canada sans avoir besoin de glisser votre carte Petro-Points avant de payer. Vous pouvez échanger vos Petro-Points à Petro-Canada au moyen de votre carte RBC liée. Chaque fois que vous utilisez votre carte RBC liée pour acheter toute qualité d'essence ou de diesel à un établissement Petro-Canada, vous économisez trois cents (0,03 \$) le litre au moment de l'opération.

Chaque fois que vous utilisez votre carte RBC liée pour régler des achats admissibles à un établissement Petro-Canada, vous obtenez vingt pour cent (20 %) plus de Petro-Points que vous en obtiendriez normalement conformément aux conditions du programme Petro-Points accessibles au www.petro-canada.ca/fr/personnel/conditions. Les Petro-Points ne sont pas accordés sur l'achat de produits du tabac, de produits de vapotage, de cartes-cadeaux et de titres de transport en commun ni les taxes sur les achats non pétroliers.

⁹ Afin de vous prévaloir de cette offre, vous devez être titulaire d'une carte de débit ou de crédit émise par Banque Royale du Canada (à l'exclusion des cartes de crédit commerciales RBC) (« carte RBC »). Les entreprises clientes RBC ne pourront lier plus de deux (2) cartes de crédit d'entreprise RBC et d'une (1) carte de débit d'entreprise RBC à une carte Petro-Points.

Vous devez être inscrit à RBC Banque en direct ou à l'appli Mobile RBC pour lier votre carte RBC à votre carte Petro-Points. Il peut s'écouler jusqu'à deux (2) jours ouvrables avant que les économies et les points primes puissent s'appliquer à vos achats en raison de l'établissement du lien avec la carte. Par « carte RBC liée », on entend une carte RBC liée à un compte Petro-Points. Votre carte RBC liée sert de carte Petro-Points. Vous accumulez automatiquement des Petro-Points quand vous payez des achats admissibles avec votre carte RBC liée dans les établissements Petro-Canada sans avoir besoin de glisser votre carte Petro-Points avant de payer. Vous pouvez échanger vos Petro-Points à Petro-Canada au moyen de votre carte RBC liée.

Chaque fois que vous utilisez votre carte RBC liée pour acheter toute qualité d'essence ou de diesel à un établissement Petro-Canada, vous économisez trois cents (0,03 \$) le litre au moment de l'opération.

Chaque fois que vous utilisez votre carte RBC liée pour régler des achats admissibles à un établissement Petro-Canada, vous obtenez vingt pour cent (20 %) plus de Petro-Points que vous en obtenez normalement conformément aux conditions du programme Petro-Points accessibles au [petro-canada.ca/fr/personnel/conditions](http://www.petro-canada.ca/fr/personnel/conditions).

Les Petro-Points ne sont pas accordés sur l'achat de produits du tabac, de produits de vapotage, de cartes-cadeaux et de titres de transport en commun ni les taxes sur les achats non pétroliers.

¹⁰ Pour vous prévaloir de cette offre, vous devez être titulaire d'une carte de débit RBC ou d'une carte de crédit de particulier ou d'entreprise RBC admissible émise par Banque Royale du Canada (à l'exclusion des cartes de crédit commerciales RBC) (« carte RBC »). Les entreprises clientes RBC ne pourront pas lier plus de deux (2) cartes de crédit d'entreprise et une (1) carte de débit RBC à une carte Be Well.

Les cartes de débit RBC admissibles sont les cartes de débit liées à un compte bancaire ou d'épargne de particulier ou d'entreprise en règle, configuré afin d'acheter des produits et des services auprès d'un commerçant ayant un terminal de point de vente ou un autre terminal pouvant accepter les paiements par carte de débit.

Vous devez être inscrit à RBC Banque en direct ou à l'appli Mobile RBC pour lier votre carte RBC à votre carte Be Well. Il peut s'écouler jusqu'à deux jours ouvrables avant que les points Be Well puissent s'appliquer à votre achat en raison de l'établissement du lien avec la carte. Chaque fois que vous balayez votre carte Be Well et que vous payez avec votre carte RBC liée, vous obtenez 50 points Be Well par dollar (1 \$) d'achat admissible à un établissement Rexall, conformément aux conditions de Be Well accessibles au letsbewell.ca/terms-conditions. Les points Be Well ne sont pas accordés sur les taxes ni les achats suivants : produits du tabac, produits qui contiennent de la codéine, billets de loterie, alcool, consignes de bouteilles, cartes-cadeaux, cartes prépayées et cartes de services d'appels interurbains et de télécommunications sans fil, billets d'événement, titres de transport (billets et laissez-passer), opérations effectuées au bureau de poste, timbres, photos de passeport, remises en argent, cadeaux avec achats, frais de livraison, taxation environnementale, services/locations pour des soins de santé à domicile et tout autre produit ou service que nous pourrions spécifier de temps à autre ou lorsque la loi l'interdit.

¹¹ Pour bénéficier d'un abonnement gratuit à DashPass et de livraisons sans frais sur les commandes de 15 \$ ou plus de restaurants admissibles en payant avec votre carte de crédit RBC admissible, vous devez vous abonner au service DashPass en ajoutant une carte de crédit RBC admissible, accepter les conditions de DoorDash et activer l'offre en cliquant sur « Activer l'abonnement gratuit à DashPass » au plus tard le 16 novembre 2028 (« période de l'offre »). Si vous êtes déjà abonné à DashPass et si vous avez déjà ajouté une carte de crédit RBC admissible à votre compte, vous devez activer l'offre en cliquant sur « Activer l'abonnement gratuit à DashPass » durant la période de l'offre. Si votre abonnement à DashPass vous a été facturé, un remboursement équivalent aux frais mensuels d'abonnement pour le mois où vous activez votre abonnement gratuit sera porté au crédit du mode de paiement avec lequel vous vous êtes abonné. En cliquant sur « Activer l'abonnement gratuit à DashPass », vous acceptez les conditions de DoorDash au help.doordash.com/consumers/s/terms-and-conditions-ca?language=fr-CA.

Par « titulaire de carte RBC admissible », on entend le titulaire principal, le cotitulaire, l'utilisateur autorisé, le titulaire principal d'une carte d'entreprise et le titulaire secondaire d'une carte d'entreprise d'un compte de carte de crédit RBC admissible.

Les frais mensuels d'abonnement à DashPass seront annulés (« abonnement gratuit à DashPass ») et vous aurez droit à un abonnement gratuit à DashPass pendant six (6) ou 12 mois, selon la carte de crédit RBC admissible utilisée pour vous abonner à DashPass.

Les abonnements à DashPass souscrits par l'intermédiaire de tiers, y compris des comptes de paiement de tiers et des portefeuilles numériques mobiles ou en ligne (comme Apple Pay et Google Pay), ne sont pas admissibles à l'offre d'abonnement gratuit à DashPass.

Cartes de crédit RBC admissibles : Votre carte de crédit RBC admissible ne peut être utilisée qu'avec un seul compte DoorDash pour profiter de l'offre d'abonnement gratuit à DashPass. Après avoir profité d'un abonnement gratuit à DashPass, vous ne pouvez pas utiliser la même carte de crédit RBC admissible pour profiter d'un abonnement gratuit à DashPass avec un autre compte DoorDash.

Vous êtes seulement admissible à un abonnement gratuit à DashPass pendant 12 mois et à un abonnement gratuit à DashPass pendant six (6) mois durant la période de l'offre. L'abonnement gratuit à DashPass commence à la date à laquelle vous vous inscrivez pour le recevoir. Par exemple si, le dernier jour du deuxième mois d'un abonnement de six (6) mois gratuit à DashPass, vous souscrivez un abonnement de 12 mois gratuit à DashPass, vous bénéficierez d'un abonnement gratuit à DashPass pendant un total de 14 mois. Pour confirmer l'admissibilité de votre carte de crédit RBC aux fins de l'abonnement, il se peut que Banque Royale vous facture des frais de 0,50 \$. Ces frais vous seront remboursés dans les trois (3) à cinq (5) jours suivant la validation de votre compte.

L'abonnement gratuit de 12 mois à DashPass est offert aux titulaires des cartes de crédit RBC admissibles suivantes : Avion Visa Platine RBC, Avion Visa Infinite RBC, Avion Visa Infinite Privilège RBC, Avion Visa Infinite Privilège RBC pour Banque Privée, WestJet World Elite Mastercard RBC, Visa Privilège RBC Récompenses, Remise en argent Préférence World Elite Mastercard RBC, More Rewards Visa Infinite RBC, Visa Infinite British Airways RBC, Avion Visa Affaires RBC, Avion Visa Infinite Affaires RBC ou WestJet World Elite Mastercard d'entreprise RBC (cartes d'avantages Élite).

Vous êtes admissible à un abonnement gratuit de 12 mois à DashPass à compter de la date où vous vous y abonnez. Après la période de 12 mois d'abonnement gratuit à DashPass, votre abonnement sera renouvelé automatiquement au plein tarif en vigueur à ce moment. Votre compte de carte de crédit RBC doit être ouvert et en règle pour que les avantages de DashPass puissent être maintenus.

L'abonnement gratuit à DashPass pendant six (6) mois est offert pour les cartes de crédit RBC admissibles suivantes :

Visa[®] RBC Récompenses+MC, Signature[®] RBC Récompenses[®] Visa[®], Visa[®] Platine RBC[®], Visa[®] Remise en argent RBC[®], Remise en argent Mastercard[®] RBC[®], Visa[®] Classique RBC[®] avec option à taux d'intérêt réduit, Visa[®] Classique RBC[®], Visa[®] Classique RBC[®] pour étudiant, Classique II RBC Banque Royale[®] pour étudiant, Visa[®] Or RBC[®], Visa[®] Or en dollars US RBC[®], Visa[®] Or RBC Récompenses, Visa[®] TauxAvantage RBC[®], WestJet Mastercard[®] RBC[®], Visa RBC ION, Visa RBC ION+, More Rewards Visa RBC, Visa Classique Dépenses RBC pour employé, Visa Or Dépenses RBC pour employé, Visa[®] Affaires RBC[®], Visa[®] Or Affaires RBC[®], Marge de Crédit Visa[®] RBC Banque Royale[®] pour la petite entrepriseMC, Remise en argent Affaires Mastercard[®] RBC[®] ou WestJet World Elite Mastercard[®] RBC[®] (cartes d'avantages Distinction)

Vous êtes admissible à un abonnement gratuit de six (6) mois à DashPass à compter de la date où vous vous y abonnez. Après la période de six (6) mois d'abonnement gratuit à DashPass, votre abonnement sera renouvelé automatiquement au plein tarif en vigueur à ce moment. Votre compte de carte de crédit RBC doit être ouvert et en règle pour que les avantages de DashPass puissent être maintenus.

DoorDash, et non Banque Royale du Canada, est responsable i) des services et produits offerts par DoorDash ; ii) de DashPass, y compris des avantages DashPass, et de l'administration de DashPass et iii) des conditions de DoorDash. L'offre d'abonnement gratuit à DashPass peut être modifiée ou retirée en tout temps. Pour plus de renseignements sur le service DashPass, allez à www.doordash.com/dashpass (une fenêtre s'ouvrira sur un site externe). Vous trouverez toutes les conditions du programme DashPass pour RBC à www.rbcroyalbank.com/credit-cards/documentation/pdf/full-doordash-tcs-fr.pdf.

¹² Pour participer au programme Liaison de carte de fidélité, vous devez être titulaire d'une carte de débit ou de crédit admissible délivrée par RBC Banque Royale du Canada (dont la liste complète se trouve à l'adresse <https://linkedloyalty.avionrewards.com/triangle-rewards/linked-loyalty-terms-fr.pdf>) (« carte RBC admissible »), être inscrit à RBC Banque en direct, être membre du programme Récompenses Triangle, lier votre carte RBC admissible à votre compte Récompenses Triangle et respecter les modalités du programme Liaison de carte de fidélité. Par « toute carte », on entend toute carte RBC admissible liée à un compte Récompenses Triangle. L'argent électronique Canadian Tire (« Argent CTMD ») peut être obtenu à l'achat d'articles admissibles et échangé pour des articles admissibles de Canadian Tire et des établissements des partenaires désignés. Certaines conditions s'appliquent à l'accumulation et à l'échange de l'Argent CT. Votre participation au programme Récompenses Triangle est régie par les Conditions du programme Récompenses Triangle. Consultez également la page des partenaires sur le site Web du programme pour découvrir les articles admissibles qu'ils offrent. Veuillez noter que vous n'obtiendrez aucun Argent CT pour tout achat effectué au moyen d'une carte RBC liée auprès de tout autre détaillant.